

Comment s'inscrire à l'Ecole de Hockey du SGHC ?

Afin que le SGHC valide la licence de votre enfant auprès de la F.F.H, son dossier doit être remis dès que possible au bureau du SGHC et doit comporter impérativement les éléments suivants :

- **1/** le bulletin d'adhésion ci-joint, imprimé, rempli et signé (signature des parents pour les mineurs).
- **2/ Pour toute 1^{ère} inscription** : le certificat médical ci-joint (attention modèle imposé par la FFH), imprimé, rempli et signé par un médecin, pour le gazon et la salle, avec si possible la mention surclassement simple accordée.

2bis/ Pour toute réinscription, le certificat médical que vous avez remis au club pour la saison qui s'achève (2019/2020) ou pour la précédente (2018/2019) reste valable pour la saison 2020/2021 à la condition suivante :

→ Vous devez attester sur le bulletin d'inscription avoir répondu au formulaire QS SPORT Cerfa n°15699*01, joint au dossier d'inscription (document confidentiel que vous conserverez)

→ Vous devez attester que chacune des rubriques de ce formulaire a donné lieu à une réponse négative. Si c'est le cas, vous n'aurez aucun certificat à fournir cette année. Si ce n'est pas le cas, vous devrez fournir au club un nouveau certificat médical.

Si vous le préférez, vous pouvez aussi, comme les saisons précédentes, nous présenter un nouveau certificat.

- **3/** 1 photo d'identité (format portrait, type Passeport/CI), récente sur laquelle vous indiquerez le nom et prénom de votre enfant.
- **4/** 1 chèque à l'ordre du SGHC du montant de votre cotisation (cf tableau).
- **5/** Pour tout joueur étranger à partir de la catégorie U16, un certificat de Non Objection délivré par la Fédération de son pays d'origine est obligatoire pour chaque nouvelle saison. Elle est à demandé à la Fédération du pays d'origine.
- **6/** Pour la première inscription d'un joueur de nationalité étrangère U16 ou U19, merci de remplir également le document « engagement sur l'honneur joueur étranger » téléchargeable à la rubrique « Jouer au hockey-licence-licencier étranger » sur le site ffhockey.org et de fournir une photocopie de sa pièce d'identité en plus du certificat de Non Objection.



La licence est obligatoire : sans elle, vous n'êtes pas assurés pour vous-même ou pour un tiers en cas d'accident. Le SAINT GERMAIN HOCKEY CLUB n'acceptera en entraînement et en compétition, en salle et sur gazon, que les joueurs et joueuses licencié(e)s et à jour de leur cotisation.

Pour tout renseignement relatif aux licences, contactez Nicolas Logeay 06.26.18.52.45 nicolas.logeay@saint-germain-hockey.fr

Tarifs SGHC 2020/2021

<i>CATEGORIE</i>	<i>ANNEE DE NAISSANCE</i>	<i>COTISATION 2020-2021</i>
Baby Hockey	2015 et 2016	230 €
Plumes (F et G) - 8 ans	2013 à 2014	320 €
Poussin(e)s - 10 ans	2011 à 2012	320 €
Benjamin(e)s - 12 ans	2009 à 2010	320 €
Minimes (F et G) - 14 ans	2007 à 2008	350 €
Cadet(te)s - 16 ans	2005 à 2006	350 €
U19	2002, 2003, 2004	350 €

Réduction : 15 € de réduction sur le prix de la deuxième adhésion et sur les adhésions suivantes d'une même famille

Sur présentation de la Carte famille de la Ville de Saint Germain en Laye : réduction de 15 € par famille



SAINT GERMAIN HOCKEY CLUB



HORAIRES des ENTRAINEMENTS Ecole de Hockey Saison 2020/2021

<i>Baby Hockey 4-5 ans enfant né(e) en 2015/2016</i>	<i>Samedi de 11h00 à 12h00</i>	
<i>Plumes – 8 ans enfant né(e) en 2013/2014</i>	<i>Mercredi de 14h à 15h20</i>	<i><u>Sur convocation le samedi</u> Animations 10h00 à 12h00 ou 14h30 à 16h00</i>
<i>Poussin(e)s – 10 ans enfant né(e) en 2011/2012</i>	<i>Mercredi de 14h à 15h20 samedi de 10h30 à 12h00</i>	<i>Samedi Match 10h00-12h ou 14h30-16h00 (si match pas d'entraînement)</i>
<i>Benjamin(e)s – 12 ans enfant né(e) en 2009/2010</i>	<i>Mercredi de 15h45 à 17h + Vendredi de 18h30 à 20h</i>	<i>Match samedi après-midi</i>
<i>Minimes – 14 ans Filles et Garçons enfant né(e) en 2007/2008</i>	<i><u>Filles</u> : Mercredi de 17h00 à 18h30 Vendredi de 18h30 à 20h00 <u>Garçons</u> : Mardi de 18h00 à 19h30 Jeudi de 18h00 à 19h30</i>	<i>Match samedi après-midi</i>
<i>Cadets – 16 ans nés en 2005/2006</i>	<i>Mardi de 18h00 à 19h30 + Jeudi 18h00 à 19h30</i>	<i>Match samedi après-midi</i>
<i>Cadettes -16 ans nées en 2005/2006</i>	<i>Mercredi de 17h00 à 18h30 + Vendredi de 18h30 à 20h00</i>	<i>Match samedi après-midi</i>
<i>U19 Filles U19 Garçons né(e)s en 2002,2003,2004</i>	<i>Filles : jeudi de 18h00 à 19h30 Mercredi 20h00 à 21h30 Garçons : Mercredi 18h30-20h Jeudi 19h30-21h30</i>	

Une présence assidue aux entraînements est fortement recommandée pour le plaisir de votre enfant et la progression de l'équipe



Yvelines
Conseil général

PARTENAIRES DU S.G.H.C

Bureau du SGHC - Tél : 01.39.21.04.30

Stade Georges Lefèvre - 3 avenue Kennedy 78100 Saint Germain en Laye.

Permanence « inscriptions » tous les mercredis du mois de septembre 2019 de 14 à 17 h